



Unifor vote: élections fédérales 2019

Emplois de qualité

L'ENJEU

Une économie forte doit donner la priorité à la création d'emplois de qualité – des emplois qui favorisent la santé et le bien-être des travailleuses et travailleurs, qui offrent des salaires décents, des heures de travail stables, de la formation professionnelle et du développement personnel. Malheureusement, il devient de plus en plus difficile de trouver de bons emplois au Canada, car les emplois offerts sont de plus en plus précaires, temporaires et inférieurs aux normes.

UNE VISION PROGRESSISTE

Unifor croit que tous les travailleurs et travailleuses au Canada ont droit à un emploi et à un niveau de vie décents. Pour y parvenir, les gouvernements doivent soutenir l'économie canadienne par des politiques actives et des mesures d'investissement. Les gouvernements doivent également veiller à ce que les entreprises respectent l'intégrité des lois du travail, conçues pour promouvoir un travail décent et un emploi stable.

QUE SE PASSE-T-IL?

Les emplois ont changé radicalement au cours des dernières décennies, et ces changements améliorent rarement les conditions de travail. Les nouvelles technologies et les chaînes d'approvisionnement mondiales avancées ont stimulé la mondialisation et le commerce transfrontalier, ce qui a des répercussions sur l'emploi dans tous les secteurs de l'économie.

Des secteurs d'emploi cruciaux, comme le secteur manufacturier (autrefois le plus important secteur d'emploi unique au Canada), ont décliné – chutant de près de 400 000 emplois sous le précédent gouvernement conservateur de Harper. Comme les emplois dans les usines se sont légèrement redressés après le départ de Harper, les attaques commerciales américaines et chinoises ont bloqué toute reprise soutenue.

Dans le cadre d'une stratégie qui a échoué, le gouvernement conservateur précédent a entravé l'essor économique du Canada au milieu des années



actionpolitique@unifor.org
1-888-214-0544
uniforvote.ca

FAITS EN BREF

- En 2018, plus de 20 % de ceux qui travaillaient à temps partiel l'ont fait involontairement, ce qui signifie qu'ils préféreraient un emploi à temps plein s'il en avait un.
- Plus d'un professionnel sur cinq occupe un emploi précaire, et 60 % d'entre eux sont des femmes.
- Entre 1997 et 2018, le nombre de travailleurs occupant des emplois contractuels à court terme a augmenté de près de 90 %, tandis que les emplois permanents ont augmenté d'un taux relativement modeste de 36 %.
- Des études ont révélé un écart salarial racial soutenu au Canada, tant pour les hommes que pour les femmes de couleur. Une étude de la région du Grand Toronto montre que les travailleurs de couleur ne gagnent que 58 % du salaire des hommes blancs.
- Bien que plus de 80 % des membres des Premières nations qui travaillaient hors réserve occupaient un emploi permanent, près de la moitié seulement (52 %) occupaient un emploi - un taux d'emploi bien inférieur à la moyenne nationale.

2000. Harper avait promis de faire du Canada une « superpuissance » mondiale de l'énergie - non pas en améliorant nos vastes ressources, mais en les vendant non transformées à d'éventuels partenaires de libre-échange. Malheureusement, ce boom s'est effondré, de même que tous les espoirs de croissance et de prospérité soutenues, et ce, en grande partie au détriment des travailleuses et travailleurs du secteur des ressources.

Aujourd'hui, le secteur des services du Canada comble une bonne partie de cette lacune, y compris dans les secteurs à croissance rapide du transport, de l'entreposage, de la santé, de l'éducation et de la construction - secteurs où les syndicats sont présents et élèvent les normes de travail par la négociation collective.

Toutefois, les syndicats jouent un rôle beaucoup moins important dans la vie des travailleuses et travailleurs du commerce de détail et de l'hôtellerie, de ceux qui sont aux prises avec des salaires chroniquement bas et un haut niveau d'insécurité, ainsi que des travailleuses et travailleurs du secteur des services techniques et professionnels - un secteur en pleine croissance qui offre de bons salaires, mais souvent des conditions de travail difficiles.

Dans l'ensemble, le marché de l'emploi au Canada devient de plus en plus précaire. Le travail à temps partiel et le travail temporaire représentent une part croissante des emplois, principalement dans les entreprises de services. En fait, depuis 1997, les emplois temporaires (maintenant plus de 2 millions au Canada) augmentent à un rythme plus rapide que les emplois permanents. Il s'agit là d'un effet secondaire notable de la stratégie des employeurs qui se départissent d'une partie de leurs activités en faisant plutôt appel à des entreprises sous-traitantes tant au Canada qu'à l'étranger. Il en résulte souvent des salaires moins élevés, moins d'avantages sociaux et une plus grande insécurité pour les travailleuses et travailleurs.

À cette tendance à la hausse s'ajoute une vague de nouvelles entreprises en ligne, numériques (ou de l'économie de la pigne) - comme Uber - qui entrent au Canada, désireuses de modifier les règles régissant les industries établies tout en faisant fi des droits et de la protection des travailleuses et travailleurs prévus par la loi. Selon certaines estimations, quelque 700 000 travailleuses et travailleurs au Canada participent à l'économie de la pigne, et cette proportion ne cesse d'augmenter.

QUE DEVRAIT FAIRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL?

Il serait facile pour les politiciens de prétendre que le récent taux de chômage record au Canada signifie que tout va bien. Heureusement, le gouvernement actuel poursuit son plan d'amélioration des normes du travail fédérales afin de combler les lacunes législatives et de répondre aux préoccupations croissantes concernant la précarité de plus en plus grande du marché du

travail. Ce processus a été lent, mais positif. Toutefois, il faut faire davantage pour promouvoir les bons emplois, notamment par les mesures suivantes:

- Fournir des appuis stratégiques pour accroître la capacité de fabrication et de transformation dans les secteurs tributaires du commerce, notamment l'automobile, l'énergie, la foresterie, l'acier, l'aluminium, l'aérospatiale et autres;
- Faire des investissements ambitieux dans l'énergie propre et la production de véhicules de transport en commun, afin de renforcer nos engagements sur le climat pris dans le cadre de l'Accord de Paris et de créer de bons emplois au Canada, de développer les compétences et de garantir d'autres retombées locales (y compris des emplois pour des collectivités ciblées et à faible taux d'emploi);
- Établir des règles « fabriqué au Canada » pour régir l'approvisionnement en biens et services financés par les fonds publics fédéraux;
- Mettre en œuvre et surveiller de manière complète et proactive la nouvelle loi fédérale sur l'équité salariale;
- Poursuivre le processus actuel de modernisation du droit du travail (qui doit comprendre l'établissement d'un nouveau salaire minimum de 15 \$) et examiner les avantages de la négociation collective à l'échelle des industries dans le secteur privé sous réglementation fédérale.



actionpolitique@unifor.org
1-888-214-0544
uniforvote.ca